



COMMENT L'ITALIE A REDRESSÉ SES FINANCES PUBLIQUES ?

LA DÉRIVE BUDGÉTAIRE N'EST PAS UNE FATALITÉ

Par Gabriel PIRAD, Analyste du Millénaire



AVANT-PROPOS

L'Italie, le mauvais élève de l'Europe, aurait-elle enfin trouvé le chemin de la vertu ? Pourrait-elle devenir un modèle pour la France, elle-même enlisée dans une crise budgétaire sans précédent ?

Depuis plusieurs années, l'évolution comparative des deux pays est saisissante. Là où la France a vu sa note de crédit dégradée ou placée sous perspective négative par toutes les grandes agences (Moody's en février 2025, Standard & Poor's en mai 2025, et Fitch en octobre 2025), l'Italie a, à l'inverse, obtenu des relèvements de notation de la part de ces mêmes agences. Pour la première fois depuis l'introduction de l'euro en 2002, en janvier 2026, la France emprunte désormais plus cher que l'Italie sur les marchés financiers : 3,53% contre 3,45% pour les emprunts à dix ans (taux précis : Italie 3,4573%, France 3,5253%¹). Cet écart peut sembler mince, mais il est révélateur : les créanciers internationaux font aujourd'hui davantage confiance au gouvernement italien qu'au gouvernement français.

Au-delà de cette parité symbolique des taux, d'autres signaux rassurent les marchés quant à la solidité financière retrouvée de Rome. Le *spread* (écart de rendement) entre les obligations italiennes et les Bunds allemands s'est resserré à son plus bas niveau depuis 2021², tandis qu'en janvier 2026, le taux des obligations italiennes à cinq ans (3,35%) est passé sous celui des obligations françaises (3,40%). Tout cela se produit dans un contexte où le PIB par habitant italien, mesuré en parité de pouvoir d'achat, rejoindrait celui de la France en 2025, et où l'Italie s'affiche désormais comme la 4ème puissance exportatrice mondiale en première moitié de 2024, devant le

¹ Trading Economics et Club Patrimoine, 8-9 janvier 2026

² Club Patrimoine, « Écart de taux France-Italie : une convergence inédite en janvier 2026 », 8 janvier 2026.

Japon³ — un statut que bien peu d'observateurs auraient prédit il y a une décennie.

Les chiffres du déficit budgétaire et de la trajectoire budgétaire parlent d'eux-mêmes. Certes, en 2009, les deux pays affichaient des déficits comparables : environ 5% pour l'Italie, 7,4% pour la France. Tous deux ont entamé, au cours des années 2010, une consolidation progressive. Logiquement, la crise sanitaire et économique de 2020 a détérioré fortement la position budgétaire des deux pays (9,4% pour l'Italie, 8,9% pour la France).

Mais depuis 2020, les trajectoires ont radicalement divergé. Si, entre 2020 et 2022, les deux pays avaient commencé à réduire leur déficit de manière comparable, depuis 2023, les choses se sont grippées côté français. Le déficit italien a chuté à 7,2% en 2023, avant de plonger à 3,4% en 2024, et devrait atteindre 3,3% en 2025⁴. Le gouvernement italien ambitionne de repasser sous la barre des 3% dès 2026 (objectif : 2,8%), avec une trajectoire visant les 2% d'ici 2029⁵. Cet assainissement budgétaire, sans précédent pour un pays de la taille de l'Italie, s'est opéré en seulement trois ans.

À l'inverse, en 2023, le déficit français a grimpé à 5,4% du PIB, et s'est aggravé en 2024 à 5,8%⁶, dépassant largement les prévisions de la loi de finances (4,9% en 2023, 4,4% en 2024). Pour 2025, le gouvernement français vise une redescente à 5,4%, avec un objectif de 4,7% pour 2026, autrement dit, un rythme de consolidation deux fois moins rapide que celui observé en Italie. La France peine à maîtriser une trajectoire déficitaire qui s'aggrave d'année en année, tandis que l'Italie en inverse la courbe.

Mais les chiffres budgétaires ne racontent que la moitié de l'histoire. Car parallèlement à son redressement budgétaire, l'Italie a préservé et

³ Rexecode, « De l'industrie à l'exportation : les leçons de compétitivité de l'Italie », 17 décembre 2024

⁴ La Tribune, « Italie : le déficit public divisé par plus de deux en seulement un an »

⁵ BNP Paribas Economic Research, « Italie : Ralentissement de la croissance ; amélioration des finances publiques »

⁶ Cour des comptes, « La situation des finances publiques début 2025 », février 2025

renforcé une base industrielle manufacturière véritablement compétitive, tandis que la France a connu une désindustrialisation chronique.

Cela se traduit dans les balances commerciales : l'Italie affiche un excédent commercial de l'ordre de 50 milliards d'euros en 2025, porté par une industrie dynamique dans les secteurs de précision (mécanique, automobile), du luxe (mode, design, mobilier) et de la chimie fine. La France, elle, enregistre un déficit commercial de plus de 80 milliards d'euros en 2025 (Les Français Press, 12 janvier 2026) — un écart cumulatif de 130 milliards d'euros entre les deux pays, une différence structurelle majeure.

Cette performance commerciale italienne est d'ailleurs remarquable au regard du contexte : alors que le PIB italien est environ 35% inférieur à celui de la France, les exportations italiennes (622 milliards d'euros) dépassent légèrement celles de la France (599 milliards d'euros) (Rexecode, 17 décembre 2024). Comment cela est-il possible ? D'une part, par la structure même de l'économie italienne : les secteurs manufacturiers représentent 16% du PIB en Italie, contre seulement 10% en France (Rexecode, 17 décembre 2024). D'autre part, par une capacité d'adaptation remarquable du tissu industriel italien, structuré autour de 141 districts industriels (Direction générale du Trésor, « Politique industrielle - ITALIE », janvier 2026 ; La Jaune et la Rouge, 2024) répartis principalement en Vénétie, Émilie-Romagne, Marches et Toscane. Ces districts, organisés autour de la spécialisation, du partage d'expertise et d'une « confiance compétitive » entre rivaux (Futuribles, 2024 ; La Jaune et la Rouge, 2024 : le concept désigne une coopération entre entreprises concurrentes au sein d'un district spécialisé), offrent une résilience que le modèle français, de plus en plus tertiaire et centralisé, ne possède plus.

Au-delà du commerce de biens, l'Italie bénéficie également d'une importante économie de services touristiques, générant environ 22 milliards d'euros en excédent commercial sur douze mois (Dis-leur.fr, 12 janvier 2026), compensant ainsi les déficits commerciaux éventuels et renforçant l'équilibre externe du pays.

Cet excédent commercial italien, combiné à une amélioration sensible des rentrées fiscales (résultant de réformes du système fiscal et de la lutte contre l'évasion fiscale, notamment via la facturation électronique obligatoire introduite en 2019 qui a permis de récupérer 16,3 milliards d'euros entre 2018 et 2022, selon la Fondation IFRAP, 26 novembre 2025), explique en large partie pourquoi l'Italie a réussi à réduire son déficit public si drastiquement sans détériorer sa situation sociale ou économique de manière catastrophique. Car enfin, l'Italie a dégagé, en 2024, un excédent primaire, c'est-à-dire un solde budgétaire positif hors intérêts de la dette, après la pandémie de Covid-19⁷. Cela signifie que, abstraction faite du coût d'intérêts de sa dette (lequel s'élève à quelque 80-85 milliards d'euros annuels), l'Italie n'emprunte plus pour financer son fonctionnement. Elle vit sur ses ressources propres. C'est un signal puissant en direction des marchés, mais aussi un indicateur clé de la durabilité budgétaire. La France, en revanche, loin de dégager un excédent primaire, voit la charge de ses dépenses croître plus vite que ses ressources, annonçant une explosion de la facture d'intérêts.

Ces convergences — déficit, balance commerciale, taux d'emprunt, excédent primaire — ont conduit les agences de notation à un verdict sans appel : la note de l'Italie a été relevée par Fitch en septembre 2025 (passage de BBB à BBB+, with stable outlook⁸), reconnaissant l'amélioration de ses finances publiques et saluant notamment « un environnement politique stable » et une « amélioration structurelle » des rentrées fiscales. À l'inverse, la France a connu des dégradations ou des placements sous perspective négative par Moody's (février 2025), Standard & Poor's (mai 2025) et Fitch (octobre 2025), reflets de l'inquiétude des agences quant à la viabilité des finances publiques françaises.

Incontestablement, les choses vont mieux en Italie, laquelle semble avoir repris le contrôle de son solde budgétaire, là où l'on se demande s'il y a

⁷ La Tribune, « Italie : le déficit public divisé par plus de deux en seulement un an »

⁸ Fitch Ratings, 19 septembre 2025

encore un pilote aux commandes de l'avion « dette française ». Dès lors, à quel point le cas italien pourrait/devrait nous inspirer ? Quels sont les facteurs ayant permis à l'Italie d'enclencher ce redressement ? Et plus important encore : la France pourrait-elle en adopter les principes fondamentaux ?

Il ne s'agira pas ici de faire un état des lieux exhaustif et détaillé des politiques budgétaires et fiscales italiennes de quinze dernières années. La présente note entend plutôt identifier les facteurs clés ayant permis à l'Italie d'enclencher un redressement de ses finances publiques (Partie I) et évaluer dans quelle mesure la France pourrait s'en inspirer, notamment en matière de stabilité politique, de discipline budgétaire et de réformes structurelles (Partie II).

Car enfin, il importe de noter que ce redressement italien, bien que réel, comporte des nuances essentielles : la croissance économique reste anémique, les salaires réels ont baissé de 8% entre 2008 et 2024 (les salaires réels italiens ont baissé de 8% entre 2008 et 2024, tandis que les salaires réels français ont augmenté de 5% sur la même période — un coût humain réel de cette « restauration », fruit d'une compétitivité obtenue par « dévaluation interne »⁹), et la dépendance de l'Italie aux financements européens via le plan NextGenerationEU (200 milliards d'euros, dont l'Italie est le principal bénéficiaire avec 194 milliards d'euros attribués, soit environ 20 milliards par an) soulève des questions légitimes sur la pérennité de ce redressement au-delà de 2027. Néanmoins, il existe un chemin pour redresser ses finances publiques, et l'Italie l'a engagé, parfois au prix d'efforts impopulaires et d'acceptations politiques difficiles.

⁹ Alternatives Économiques, « En Italie, les limites du rebond économique », 18 août 2025

Avant-propos.....	2
I. Les facteurs de réussite du redressement italien	8
A. Une configuration politique favorable	9
B. Des mesures ambitieuses et efficaces, souvent impopulaires	10
C. Une stabilité dans les réformes et politiques menées	16
D. Une acceptation de la part des Italiens	17
E. La compétitivité industrielle : un facteur structurel souvent oublié	18
II. Des facteurs de réussite dont la France pourrait s'inspirer ?.....	26
A. Retrouver (ou instaurer) une configuration politique propice à un plan solide de redressement des finances publiques	26
B. Des mesures budgétaires courageuses au sens d'impopulaires	28
C. Des mesures en dépenses plutôt qu'en recettes.....	29
D. Une acceptation de la part des Français	35
CONCLUSION	37

I. LES FACTEURS DE REUSSITE DU REDRESSEMENT ITALIEN

Nous allons ici nous concentrer sur les facteurs endogènes, sur lesquels les pouvoirs publics italiens ont eu la main. Cela ne doit pas nous faire oublier les facteurs exogènes ayant influé positivement sur la position budgétaire de l'Italie. Nous pensons ici à la poussée inflationniste de 2022, qui augmente mécaniquement les recettes fiscales de l'État, mais aussi et surtout au plan de relance européen, dont l'Italie est le principal bénéficiaire. En effet, en décembre 2020, les États européens se sont accordés sur un plan de relance, baptisé « NextGenerationEU », s'élevant à 750 milliards d'euros, répartis entre des subventions et des prêts aux États membres¹⁰. Cela étant, il faut avoir l'esprit qu'il ne s'agit en aucun cas d'argent gratuit. D'abord, une partie de ces subsides consiste en des prêts (remboursables) ; et dans tous les cas, les fonds de ce plan sont versés par tranches, que la Commission accorde après avoir apprécié la bonne réalisation par l'État des objectifs inscrits dans son « plan national pour la reprise et la résilience » (PNRR). Sur ce point, l'Italie a d'ailleurs eu du mal à obtenir les fonds, et a dû réviser son PNRR ; dans ses recommandations adressées à l'Italie en juillet 2025, le Conseil de l'Union européenne a d'ailleurs appelé l'Italie à accélérer la mise en œuvre des réformes et des investissements dans le cadre de plan européen. En définitive, les milliards du plan de relance, qui constituent un appui précieux pour redresser les finances publiques, ne sont pas un chèque en blanc, et pour l'instant, l'Italie n'a pas encore pleinement bénéficié de cette manne.

Cela étant rappelé, à quels facteurs de réussite endogènes peut-on attribuer la réduction par l'Italie de son déficit public ?

¹⁰ Règlement (UE) 2020/2094 du Conseil du 14 décembre 2020 établissant un instrument de l'Union européenne pour la relance en vue de soutenir la reprise à la suite de la crise liée à la COVID-19.

A. UNE CONFIGURATION POLITIQUE FAVORABLE

Deux configurations possibles semblent avoir été propices à des politiques budgétaires sérieuses ces dernières années.

La première est la configuration actuelle : **un gouvernement stable, reposant sur une coalition solide**, à la tête de laquelle Giorgia Meloni a su s'imposer et durer¹¹, et ce dans un pays connu pour son instabilité et ses gouvernements ne durant en moyenne qu'un an. Cette situation politique stable permet de prendre des décisions importantes, courageuses (et souvent impopulaires, cf *infra*) et, surtout, offre un portage et un soutien politiques forts aux mesures de redressement. Pour justifier le relèvement de la note de l'Italie, l'agence Fitch mettait d'ailleurs en avant entre autres, « un environnement politique stable »¹².

La deuxième configuration est celle du **gouvernement technique**, en forme d'union nationale, face à une crise. L'exemple principal est celui de Mario Monti, universitaire et ancien commissaire européen à la concurrence, appelé à la présidence du Conseil des ministres en novembre 2011 par le président Giorgio Napolitano, dans un contexte de crise des dettes souveraine en zone euro et de défiance des marchés financiers envers l'Italie (avec des taux d'emprunt ayant dépassé 7 %). Son gouvernement, composé essentiellement de techniciens (professeurs, hauts fonctionnaires, économistes) et bénéficiant d'un soutien politique très large¹³, avait pour mission de stabiliser la situation financière de l'Italie et de rétablir, ou du moins de réaffirmer, la crédibilité de la signature italienne auprès des partenaires européens et financiers. Le deuxième exemple est celui de **Mario Draghi**, appelé à gouverner en février 2021 après la démission de Giuseppe Conte. En l'occurrence, la mission de Mario Draghi ne consistait pas à

¹¹ Le gouvernement Meloni est, en novembre 2025, le troisième plus long de l'histoire de la République italienne.

¹² Fitch Ratings, « Fitch Upgrades Italy to 'BBB+'; Outlook Stable », 19 septembre 2025.

¹³ Le vote de confiance au Parlement italien fut remporté à la majorité absolue de 556 voix contre 61 (députés de la Ligue du Nord), soit la plus forte de l'histoire de la République italienne.

affronter une crise budgétaire et financière, mais avant tout une crise sanitaire (et économique). Cela étant, M. Draghi reste un modèle de pragmatisme face à aux défis que le pays devait affronter à ce moment-là, pragmatisme facilité par les qualités de « Super Mario » et par, là aussi, un soutien transpartisan¹⁴.

Ces configurations politiques ont alors permis aux différents des gouvernements des mesures fortes pour les finances publiques.

B. DES MESURES AMBITIEUSES ET EFFICACES, SOUVENT IMPOPULAIRES

Il n'y a pas d'assainissement budgétaire sans coûts réels. Le redressement des finances publiques italiennes depuis 2011 le démontre : réduire un déficit structurellement implique soit de réduire les dépenses, soit d'augmenter les impôts — rarement agréable électoralement.

1. Les réformes Monti (2011-2013) : la crise comme catalyseur

Le gouvernement de Mario Monti (2011-2013) a hérité d'une situation critique : déficit public à 3,6%, taux d'emprunt au-delà de 7%, défiance complète des marchés. Face à l'urgence, les mesures ont été draconiennes mais cohérentes¹⁵.

La réforme Fornero (2011) a été le cœur du dispositif.

- Avant : retraite à 65 ans (hommes) et 60 ans (femmes), taux de remplacement de 70%, régimes spéciaux fragiles.
- Après : retraite progressive à 67 ans, durée de cotisation rallongée, taux de remplacement réduit, indexation sur l'espérance de vie¹⁶.

¹⁴ 545 députés sur 630 soutenaient ce gouvernement à sa formation.

¹⁵ BNP Paribas Economic Research, « Italie : les finances publiques s'améliorent, mais la productivité reste faible »,

¹⁶ Décret-loi du 6 décembre 2011, n° 201

Cette réforme a généré économies structurelles de plusieurs points de PIB à moyen terme et a envoyé un signal clair aux marchés : l'Italie était capable de faire des réformes de long terme, même impopulaires.

Au-delà des retraites, Monti a imposé : hausse des impôts sur les revenus et le patrimoine immobilier, renforcement du contrôle fiscal, assouplissement du marché du travail (flexibilisation des licenciements), réforme des professions réglementées. Résultat : déficit réduit progressivement, mais au prix d'une profonde impopularité politique qui a coûté le pouvoir à Monti en 2013.

Les gouvernements suivants (Letta, Renzi, Gentiloni), même de gauche, n'ont pas défait les réformes Monti. Aucun retour en arrière sur les retraites, la fiscalité, ou le marché du travail. Cette continuité, malgré les changements politiques, explique largement pourquoi le déficit n'a pas explosé après 2013 et pourquoi les réformes ont produit leurs effets.

2. La gouvernance Meloni (2022-2026) : consolider sans réformer structurellement

Giorgia Meloni a hérité d'une situation moins critique que Monti (crise de la dette souveraine était passée), mais le déficit demeurait à 8,1% en 2022. Contrairement à Monti qui a tenté de refondre les structures (retraites, marché du travail), Meloni a adopté une stratégie plus pragmatique et moins ambitieuse : améliorer les rentrées et contrôler les dépenses sans réformes structurelles majeures.

Le fiscal drag : le levier discret et brutal

Le mécanisme le plus puissant — et le moins visible — est la non-indexation des tranches d'imposition sur l'inflation entre 2022 et 2024. Comment cela fonctionne ? Vous gagnez 30 000 euros. L'inflation monte à 10%, vous ne recevez pas les 3 000 euros d'augmentation correspondante.

Mais l'administration fiscale, elle, vous classe dans une tranche supérieure. Résultat : votre taux d'imposition réel augmente sans qu'aucune loi n'ait été votée.

Ce mécanisme de « fiscal drag » a rapporté 25 milliards d'euros entre 2022 et 2024¹⁷ — soit 40% de l'amélioration du solde budgétaire sur cette période. C'est le vrai levier de consolidation Meloni : invisible, automatique, brutal pour le pouvoir d'achat des contribuables.

Pour 2026, le gouvernement a dû concéder une réduction d'impôt pour la classe moyenne (IRPEF passant de 35% à 33% pour les revenus entre 28 000 et 50 000 euros), reconnaissant implicitement que ce mécanisme était devenu politiquement intenable. Mais le mal était fait : 25 milliards d'euros encaissés.

2.2. Réforme fiscale par simplification (IRPEF)

En parallèle, le gouvernement a réduit le nombre de tranches IRPEF de 4 à 3¹⁸, générant environ 4 milliards d'euros annuels (IFRAP, novembre 2025). Cette simplification a deux vertus : elle réduit les coûts administratifs et elle génère des recettes. C'est une bonne réforme fiscale, contrairement au fiscal drag qui est simplement une compression budgétaire.

2.3. Facturation électronique : la technologie au service de l'impôt

Une mesure intelligente : la facturation électronique obligatoire introduite progressivement depuis 2019 a permis de récupérer 16,3 milliards d'euros entre 2018 et 2022. Une facture électronique traçable rend beaucoup plus difficile de cacher des revenus. Le taux de conformité fiscale a augmenté de 8 points entre 2015 et 2024.

Une bonne technologie fiscale rapporte beaucoup plus que des augmentations d'impôts symboliques.

2.4. Les dépenses : couper le superflu

¹⁷ IFRAP, novembre 2025

¹⁸ Décret-loi du 30 décembre 2023, n° 216

Le gouvernement Meloni a supprimé le fameux « reddito di cittadinanza » adopté en 2019 par le gouvernement Ligue-M5S. Ce programme coûtait 8 milliards d'euros annuels et bénéficiait à 1,6 million de foyers. Meloni l'a remplacé par un « chèque d'inclusion » limité aux très vulnérables (handicapés, mineurs, plus de 60 ans), plafonné à 500 euros/mois¹⁹. Économies : 3 milliards d'euros annuels.

Cette mesure est clairement électorale (c'est une promesse de campagne de Meloni), mais elle est aussi rationnelle : le revenu universel était un gouffre budgétaire sans preuve d'efficacité, et le ciblage sur les vraiment vulnérables a plus de sens économique. Cela ne plaît pas à la gauche, mais c'est un exemple classique de reconcentration des dépenses.

Réduction du Superbonus : arrêter l'hémorragie

Le vrai dossier à succès de Meloni : mettre fin au Superbonus, ce dispositif d'aide à la rénovation énergétique qui remboursait 110% des coûts de travaux. Oxford Economics l'a qualifié de « probablement la pire mesure fiscale mise en place en Italie au cours de la dernière décennie ».

Meloni a progressivement réduit le taux de prise en charge : 110% → 90% → 70% → 65%, avec suppression complète pour les nouveaux projets en 2025²⁰. Économies : 41 milliards d'euros entre 2024 et 2026 (IFRAP, novembre 2025).

Mais une partie de cette « réduction du déficit » est une correction comptable (puisque le Superbonus avait gonflé le déficit en 2020-2021). Mais c'est quand même une mesure importante, car elle démontre une volonté politique d'arrêter une dépense devenue manifestement contre-productive, malgré sa popularité initiale auprès des ménages.

¹⁹ Décret-loi du 4 mai 2023, n° 48

²⁰ Décret-loi du 16 février 2023, n° 11 ; décret-loi du 29 mars 2024, n° 39

2.5. Taxe bancaire et assurantielle

Le gouvernement Meloni a instauré une taxe exceptionnelle sur les institutions bancaires et d'assurance, destinée à générer 3,4 milliards d'euros en 2025-2026²¹. Cette mesure vise les marges brutes exceptionnelles accumulées par le secteur financier suite à la hausse des taux d'intérêt directeurs (2022-2023), constituant ainsi une forme de « taxation des rentes de situation temporaires ».

Bien que classée comme mesure cyclique plutôt que structurelle, cette taxation revêt une dimension de cohésion sociale : elle signale que l'effort d'ajustement budgétaire ne repose pas exclusivement sur les ménages et les dépenses sociales, mais s'étend aux secteurs ayant bénéficié de chocs exogènes positifs. La reconduction probable de cette taxe en 2026 suggère toutefois une transformation progressive d'une mesure initialement « exceptionnelle » en prélèvement structurel, interrogeant sa viabilité long terme auprès du secteur financier.

2.6. Privatisations : des rentrées ponctuelles

Le gouvernement Meloni a engagé un programme de désinvestissement d'actifs publics stratégiques visant la cession de participations publiques majeures — notamment dans le secteur bancaire (Monte Dei Paschi di Siena), énergétique (ENI), ferroviaire (Ferrovie dello Stato) et aérien (ITA Airways) — pour un montant cible de 20 milliards d'euros entre 2024 et 2026. Ces opérations de cession constituent des sources de trésorerie ponctuelles destinées à améliorer le solde budgétaire à court terme.

Toutefois, cette approche présente des limites structurelles : elle prive l'État des flux de dividendes futurs générés par ces actifs et ne fournit des rentrées que sur une période définie. À ce titre, les cessions d'actifs ne constituent pas un levier de consolidation budgétaire durable et doivent être complétées par des mesures de réduction de dépenses ou d'amélioration

²¹ Ministère de l'Économie italien, « Documento programmatico di Bilancio 2026 », octobre 2025

des rentrées fiscales récurrentes. Le programme reflète néanmoins un pragmatisme budgétaire : le gouvernement accepte de procéder à des rationalisation du portefeuille public, contrairement aux réticences fréquentes en France liées à des enjeux de souveraineté stratégique.

3. Synthèse des chiffres

Mesure	Rendement	Nature	Durée	Source
Fiscal drag (2022-2024)	+25 Md€	Compression impôts implicite	Ponctuelle	IFRAP, nov. 2025
Superbonus (2023-2025)	-41 Md€	Suppression dépense fiscale	Structurelle	IFRAP, nov. 2025
Réforme IRPEF (2023)	+4 Md€/an	Simplification fiscale	Continue	IFRAP, nov. 2025
Facturation électronique	+16,3 Md€ (2018-2022)	Amélioration recouvrement	Continue	IFRAP, nov. 2025
Suppression revenu citoyenneté	-3 Md€/an	Réduction dépenses sociales	Continue	IFRAP, nov. 2025
Taxe banques/assurances	+3,4 Md€ (2025-2026)	Prélèvement cyclique	Ponctuelle	Ministère Éco. IT, oct. 2025
Privatisations	+20 Md€ (2024-2026)	Ventes actifs	Ponctuelle	Ministère Éco. IT, oct. 2025
TOTAL	~112 Md€	—	—	—

Résultat final : déficit réduit de 7,2% (2023) à 3,4% (2024), visant 2,8% (2026). Excédent primaire de 0,9% du PIB en 2025, première fois depuis la crise de 2008.

C. UNE STABILITE DANS LES REFORMES ET POLITIQUES MENEES

En effet, dès le début des années 2010, des mesures fortes ont été prises pour réduire le déficit public. Mesures auxquelles, Giorgia Meloni, qui se pose désormais en artisanne de la discipline budgétaire, doit beaucoup ; surtout, **mesures sur lesquelles les gouvernements successifs ne sont pas revenus, ou alors de manière marginale**. En effet, entre 2013 et 2021, les gouvernements ont été dominés par les forces de gauche (gouvernements Letta, Renzi, Gentiloni, Conte). Pour autant, il n'y a eu ni creusement du déficit, ni détricotage des acquis du passé, tout comme au Portugal.

A commencer par les **retraites**, pour lesquelles l'âge légal n'a pas été touché. De même, contrairement à notre extrême-droite française, dominée par Marine Le Pen, qui voudrait, de manière irréaliste et irresponsable, rétablir la retraite à 62 voire 60 ans, la coalition de droite de Giorgia Meloni n'a pas fait marche arrière sur le sujet. Elle a même fait marche avant, en rendant plus strictes les conditions du « quota 103 », un dispositif permettant un départ anticipé à la retraite à 62 ans avec 41 ans de cotisation, avec à la clé 1 milliard d'euro d'économie.

De manière générale, les gouvernements successifs (y compris Renzi et Gentiloni) ont poursuivi des **politiques budgétaires et fiscales favorables aux entreprises et aux affaires** : libéralisation du marché du travail (« Jobs Act » entre 2014 et 2016), réduction de l'impôt sur les sociétés, régime de faveur fiscale pour les nouveaux résidents (2015), etc.

D. UNE ACCEPTATION DE LA PART DES ITALIENS

Comme le résume parfaitement le journaliste italien Paolo Levi, interrogé sur RTL en septembre 2025 : « il n'y aucun miracle ». si l'Italie affiche une meilleure santé économique et budgétaire que la France, ce n'est pas grâce à Giorgia Meloni, à Mario Draghi ou aux différents gouvernements : c'est « **grâce aux Italiens qui, pendant dix, quinze ans, ont fait des sacrifices énormes à travers les budgets d'austérité et qui portent aujourd'hui leurs fruits** ». Il déplore qu'en France l'on continue « à cogner la tête contre ces budgets, qu'à un certain moment, il faudra adopter », car « si l'on ne fait pas d'efforts, il ne pourra jamais y avoir de relance ». Dit autrement, les résultats budgétaires, symbolisés par le relèvement de la note de la dette italienne, c'est « grâce aux Italiens, qui ont eu un sens d'unité et de compromis pendant des années », et dont les Français devraient s'inspirer, à qui le journaliste dit « Grouillez-vous ! Arrêtez de vous diviser, il faut faire des sacrifices ». Tout est dit. En France, on a trop longtemps fait croire que l'on pouvait faire des économies indolores, si bien qu'aujourd'hui, personne ne veut pas faire d'effort. A l'inverse, les Italiens ont intériorisé la nécessité de faire des sacrifices aujourd'hui pour aller mieux demain.

Car, effectivement, **les Italiens ont souffert des différentes mesures budgétaires** des quinze dernières années : récession, hausse du chômage (6 % en 2007, monté à 12,8 % en 2014), accroissement de la pression fiscale, baisse du pouvoir d'achat (les ménages ont vu leur revenu disponible réel baisser de près de 10 % entre 2008 et 2014), accentuation des inégalités régionales, etc.

Pour autant, la remise des finances publiques sur une trajectoire devrait permettre à l'Italie de redonner aux Italiens un nouveau souffle budgétaire et fiscal, comme on l'observe au Portugal, pays affichant désormais un excédent budgétaire après des années de sacrifices.

E. LA COMPETITIVITE INDUSTRIELLE : UN FACTEUR STRUCTUREL SOUVENT OUBLIE

Les analyses du redressement budgétaire italien se concentrent généralement sur les mécanismes de consolidation fiscale et de réduction de dépenses. Elles omettent un élément structurel fondamental : l'Italie a préservé et renforcé une base industrielle manufacturière compétitive, tandis que la France a connu une désindustrialisation chronique. Cette différence explique pourquoi l'Italie peut se permettre une réduction de déficit sans effondrement économique et social : elle génère de la richesse.

1. Les chiffres de la compétitivité : Italie > France

L'Italie est la 4ème puissance exportatrice mondiale en première moitié de 2024, devant le Japon²². Ce statut, rarement souligné, mérite attention.

Plus révélateur encore : les exportations italiennes (622 milliards d'euros en 2024) dépassent les exportations françaises (599 milliards d'euros), malgré un PIB italien inférieur de 35% à celui de la France. Ce paradoxe apparent révèle une différence majeure d'orientation économique : l'Italie est structurée autour d'une économie d'exportation manufacturière ; la France est orientée vers les services internes et la consommation publique.

L'Italie affiche un excédent commercial de l'ordre de 50 milliards d'euros en 2025. La France enregistre un déficit commercial dépassant 80 milliards d'euros en 2025. L'écart cumulé de 130 milliards d'euros entre les deux pays représente une différence structurelle majeure dans la capacité à générer des devises et à équilibrer les comptes externes.

2. La structure industrielle : pourquoi l'Italie exporte plus que la France

²² Rexecode, « De l'industrie à l'exportation : les leçons de compétitivité de l'Italie », décembre 2024

La raison fondamentale est que les secteurs manufacturiers représentent 16% du PIB en Italie, contre seulement 10% en France²³. Cette différence architecturale de l'économie explique pourquoi, à PIB égal, l'Italie génère davantage de flux commerciaux.

L'économie française s'est tertiaisée, avec une part croissante du secteur public, des services financiers, et de la consommation intérieure (soutenue par la dépense publique). Cela crée de l'emploi, mais ne génère pas de flux commerciaux.

L'économie italienne demeure orientée vers la production de biens exportables, malgré la pression des pays à bas coûts et la fragmentation mondiale des chaînes de valeur.

L'Italie compte 141 districts industriels²⁴, répartis principalement en Vénétie (nord-est), Émilie-Romagne (nord-centre), Marches et Toscane. Chacun se spécialise dans une ou deux filières : textiles, céramiques, mécanique, mobilier, chaussures, etc.

Le modèle du district italien repose sur trois principes :

1. Spécialisation horizontale : des dizaines d'entreprises (PME et ETI) se concentrent dans le même secteur au sein d'une zone géographique restreinte. Exemple : à Carpi, 300+ petites entreprises produisent des chaussures ; à Sassuolo, 300+ PME font de la céramique.
2. Partage d'expertise et réseaux de confiance : les entreprises concurrentes coopèrent sur les questions communes (formation, lobbying, gestion des approvisionnements), tout en restant concurrentes sur la commercialisation. Ce mécanisme de « confiance compétitive » crée une résilience collective : si une entreprise ferme, d'autres ont accès à son expertise via le réseau. Les savoirs-faire restent territorialisés.

²³ Rexecode, « De l'industrie à l'exportation : les leçons de compétitivité de l'Italie »

²⁴ Direction générale du Trésor, « Politique industrielle - ITALIE », janvier 2026

3. Marché du travail local spécialisé : les ouvriers qui quittent une entreprise du district trouvent facilement un emploi comparable ailleurs, car le bassin contient de nombreux acteurs. Cela réduit la dépendance d'une PME vis-à-vis de ses salariés clés et facilite l'ajustement des effectifs.

Ces 141 districts regroupent environ 60 000 entreprises et génèrent ~1,5 million d'emplois²⁵, soit environ 6% de l'emploi total italien mais une part considérable des exportations.

Un point crucial souvent négligé : le coût horaire de travail en Italie (30 euros/heure) est inférieur à celui de la France (45 euros/heure) ²⁶. Cette différence de 50% représente un avantage comparatif majeur, particulièrement pour les PME basées sur la main-d'œuvre qualifiée.

Cotisations sociales et impôts patronaux : 12% de la valeur ajoutée en Italie vs 18% en France (Rexecode, décembre 2024), renforçant la compétitivité-prix italienne.

Investissements machines : 7,3% du PIB en Italie vs 6,6% en Allemagne et 5,2% en France (Rexecode, décembre 2024), montrant une dynamique d'investissement productif italien non négligeable.

3. Les secteurs clés : au-delà de l'automobile

L'Italie n'est plus un producteur automobile majeur (contrairement aux années 1980-2000). Ses forces résident ailleurs :

Luxe et design : Gucci, Armani, Versace, Fendi, Bottega Veneta, Prada, Salvatore Ferragamo, Missoni, Dolce & Gabbana (Panaprium, 2024 ; Oscalito, décembre 2024). Ces marques génèrent des flux commerciaux

²⁵ La Jaune et la Rouge, « Les districts industriels italiens de PMI », 2024

²⁶ Rexecode, « De l'industrie à l'exportation : les leçons de compétitivité de l'Italie »

considérables, avec des marges brutes très élevées. Le Milan fashion week et la Florence design week attirent des acheteurs mondiaux.

Mécanique de précision : moteurs, machines textiles, machines agro-alimentaires. Ferrari, Lamborghini et Ducati représentent des niches prestigieuses, mais des centaines de PME sous-traitantes génèrent aussi des volumes importants.

Chimie fine et pharmaceutique : secteur en croissance (+18,5% en 2025 ; Trading Economics, janvier 2026).

Agroalimentaire : pâtes, fromages, vins (Parmigiano-Reggiano, Gorgonzola, Prosecco), huile d'olive. L'Italie est un fournisseur majeur des grandes marques mondiales.

Céramique et carrelage : Sassuolo produit 50% des carreaux de céramique de l'Union européenne.

4. Implications pour la viabilité budgétaire

L'Italie peut se permettre de réduire son déficit car elle génère des flux commerciaux et des revenus en devises. Chaque réduction de dépense publique est compensée, au moins partiellement, par l'activité manufacturière et l'export.

La France, en revanche, tente de réduire son déficit sans générer de nouvelle richesse marchande. Les dépenses publiques réduites sont compensées par l'effet multiplicateur négatif keynésien : moins de dépense publique = moins de demande = moins de croissance = réduction des rentrées fiscales.

Cela explique l'écart dans les trajectoires de consolidation :

- Italie : déficit réduit de 7,2% (2023) à 3,4% (2024) = redressement rapide, car la base productive supporte la réduction d'endettement public.

- France : déficit rééduit de 5,4% (2023) à 5,8% (2024), puis visé à 5,4% (2025) et 4,7% (2026) = redressement lent et difficile, car la base productive est insuffisante pour compenser les coupes de dépenses.

En somme, sans base industrielle solide et productive, aucune consolidation budgétaire n'est durablement tenable. L'Italie l'a compris : le redressement des finances publiques repose sur trois piliers indissociables : discipline budgétaire, amélioration du recouvrement fiscal, et préservation/renforcement de la compétitivité industrielle.

5. Limitations du modèle italien et défis futurs

Il convient d'apporter quelques nuances importantes :

1. Croissance faible : malgré la compétitivité, l'Italie affiche une croissance de seulement 0,7% prévue pour 2026. Les districts industriels ont atteint un plafond de maturité.
2. Salaires réels en baisse : les salaires réels italiens ont diminué de 8% entre 2008 et 2024²⁷. La compétitivité industrielle s'est obtenue par « dévaluation interne » (compression des salaires nominaux), pas par gain de productivité. C'est insoutenable long terme.
3. Défis démographiques : l'Italie fait face à une dénatalité majeure et au vieillissement. La main-d'œuvre qualifiée diminuera, menaçant la viabilité des districts.
4. Concentration régionale : les districts sont hyper-concentrés dans le Nord. Le Mezzogiorno (Sud) demeure peu industrialisé, générant des inégalités régionales croissantes.
5. Dépendance à NextGenerationEU. Sans ces fonds, la trajectoire budgétaire serait moins favorable.

• ²⁷ Alternatives Économiques, « En Italie, les limites du rebond économique », 18 août 2025.

Indicateur	Italie	France	Source
Rang exportateur mondial	4ème	6ème-7ème	Rexecode, déc. 2024
Exportations (Md€)	622 (2024)	599 (2024)	Rexecode ; Trading Econ.
PIB (Md€)	~2 100	~3 200	Eurostat
PIB/habitant	~31 000	~48 000	Eurostat (PPA)
Balance commerciale	+50 Md€ (2025)	-80 Md€ (2025)	Trading Econ. ; Les Français Press
Part secteur manufacturier	16% du PIB	10% du PIB	Rexecode
Coût horaire travail	30 €/h	45 €/h	Rexecode
Cotisations patronales	12% valeur ajoutée	18% valeur ajoutée	Rexecode
Investissements machines	7,3% du PIB	5,2% du PIB	Rexecode
Districts industriels	141	~10-15 (très fragmentés)	DG Trésor ; Futuribles
Emplois districts	~1,5 M	Marginal	La Jaune et la Rouge
Croissance 2026	0,70%	~1,1%	BNP Paribas ; OFCE
Salaires réels (2008-2024)	-8%	5%	Alt. Économiques

Néanmoins, la présence d'une base industrielle compétitive reste un atout structurel majeur que la France s'est progressivement privée.

* *

En conclusion, à quoi est dû le redressement par l'Italie de ses finances publiques ? A la **responsabilité** des gouvernements successifs, faisant preuve à la fois de **courage**, de **pragmatisme** et de **rationalité** ; à la **crédibilité** et la **stabilité** des réformes ; à **l'absence d'obsession électoraliste**, et à **l'adhésion (parfois forcée) des Italiens**. A ce stade de la réflexion, deux avertissements doivent toutefois être formulés.

D'une part, les résultats plus qu'encourageants de l'Italie en matière budgétaire ne doivent pas faire oublier que le pays présente de **multiples fragilités économiques**, pour certaines structurelles, et susceptibles de peser sur les finances publiques. D'abord, le niveau d'endettement reste très élevé : 135 % du PIB. Surtout, la croissance économique reste faible (et pourrait être affectée par la guerre économique que livrent les États-Unis de Donald Trump à l'Europe, l'Italie étant un grand exportateur), la productivité stagne et la précarité demeure élevée, en l'absence de salaire minimum légal. Enfin, l'Italie fait face à une bombe démographique, avec une baisse du nombre de naissances et un vieillissement qui inquiètent.

D'autre part, il **peut y avoir derrière la réduction du déficit, en réalité, un « effet d'optique »**, d'après Lorenzo Codogno, professeur invité à la London School of Economics et ancien directeur général du Trésor italien. En effet, le « super-bonus » (aide à la rénovation énergétique) ayant été instauré en 2020, il avait fortement gonflé le déficit public en 2020 et 2021, si bien que sa suppression progressive a mécaniquement fait baisser le déficit ; sans compter qu'Eurostat a récemment modifié la manière d'enregistrer l'équivalent italien du chèque énergie dans les comptes publics, « ce qui a artificiellement dégonflé le déficit », toujours selon Lorenzo Codogno. Aussi, l'amélioration du solde budgétaire peut parfois n'être le fruit que d'un jeu d'écriture comptable.

Il n'en reste pas moins que **l'Italie a retrouvé un excédent primaire après la crise sanitaire** ; excédent qu'elle affichait donc déjà dans les années 2010 (autour de 1% du PIB). Cela signifie alors que, abstraction faite des intérêts de sa dette (80 milliards d'euros en 2023, c'est-à-dire une somme énorme, mais sur laquelle le gouvernement n'a pas la main), l'Italie dépense moins qu'elle n'encaisse. Traduction : **l'État italien ne vit pas au-dessus de ses moyens**. Les gouvernements étant conscients que la charge de la dette représente une dépense majeure, les gouvernements se sont employés à demeurer en excédent sur le reste des dépenses publiques, d'où l'excédent primaire durable. Aussi l'Italie maîtrise-t-elle ses dépenses, comme l'a relevé la Commission européenne. En effet, d'après les nouvelles règles budgétaires européennes, les États membres doivent désormais respecter une « trajectoire de dépenses nettes », fixant le taux maximal de croissance de leur dépense chaque année. En l'occurrence, en juin 2025, la Commission a relevé que l'Italie s'était conformée à sa trajectoire de dépenses (contrairement à la France, dont les dépenses ont crû plus que ce à quoi la France s'était engagée), occasionnant ainsi sur la suspension de la procédure pour déficit excessif²⁸.

En définitive, ces considérations nous laissent penser qu'il existe un chemin pour redresser ses finances publiques. Un chemin que la France pourrait suivre ?

²⁸ Commission européenne, Recommandation de recommandation du Conseil relative aux politiques économique, sociale, de l'emploi, structurelle et budgétaire de l'Italie, 4 juin 2025, COM (2025) 212 final.

II. DES FACTEURS DE REUSSITE DONT LA FRANCE POURRAIT S'INSPIRER ?

Dans quelle mesure la France devrait-elle imiter, du moins regarder, l'Italie, en vue de reprendre le contrôle de ses comptes publics ?

A. RETROUVER (OU INSTAURER) UNE CONFIGURATION POLITIQUE PROPICE A UN PLAN SOLIDE DE REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

Historiquement, et surtout depuis 2000, la V^{ème} République repose sur le fait majoritaire, tel que le Président (ou le Premier ministre en cas de cohabitation) dispose d'une majorité, en général, absolue, à l'Assemblée nationale. Depuis 2022, et plus encore depuis 2024, ce système a volé en éclat, laissant place à **une Assemblée nationale éclatée en une multitude de blocs, incapables de s'entendre. Une telle configuration n'est pas favorable à un plan complet et abouti d'économies budgétaires**, et n'a permis jusque-là qu'un bricolage budgétaire sur fond de guerre des partis. En Italie, les chefs de gouvernements n'ont pas de majorité absolue : ils sont à la tête de coalitions de partis plus ou moins fragiles (d'où le turnover important en la matière), à l'instar de Giorgia Meloni, dont le gouvernement repose sur une coalition Fratelli d'Italie – Forza Italia – Ligue du Nord. Pour qu'un tel système de coalition puisse exister et fonctionner, il faut un esprit de compromis et une capacité des parties à discuter et à s'entendre. Aussi, la France devrait s'inspirer de cette culture du compromis, que l'on trouve en Italie, et plus encore en Allemagne.

Toutefois, ne soyons pas naïfs : une telle culture politique ne s'obtient pas sur commande. **Ce n'est pas demain (alors que la situation budgétaire**

nécessite des réponses fortes dès aujourd'hui) que l'on deviendra une démocratie parlementaire à l'italienne ou à l'allemande. C'est pourquoi, au lieu de rêver à des coalitions multipartites (comme en Italie), des pistes plus efficaces doivent être explorées pour retrouver un système de fait majoritaire, certes imparfait mais qui a le mérite de stabiliser les majorités présidentielles, et donc de permettre d'appréhender le mur budgétaire avec sérénité. En ce sens, une **modification du mode de scrutin pourrait être envisagée.** L'introduction d'un scrutin majoritaire à un tour (comme au Royaume-Uni) rendrait plus probable l'émergence, de nouveau, de majorités absolues.

Quant à **la perspective d'un gouvernement technique, elle nous paraît bien lointaine.** D'abord, parce que la France n'a pas son Mario Monti ou son Mario Draghi. On entend parfois parler de Pierre Moscovici., premier président de la Cour des comptes. Une figure technique, experte en finances publiques, mais probablement trop clivante car associé à la gauche socialiste. Quant à François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, il s'agit là aussi d'un acteur rassurant sur le plan technique, mais qui manquerait sans doute d'assise politique et de notoriété (qu'avaient Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne entre 2011 et 2019). **L'option gouvernement technique, bien qu'intéressante au regard de la médiocrité de la classe politique actuelle, pose donc un enjeu de casting.** Il faudrait alors une figure consensuelle, soutenu par assemblée d'union nationale, ayant un sens politique mais pas d'identité politicienne, ayant une compétence technique mais pas d'étiquette de « technocrates ». En dans tous les cas, cette idée de gouvernement technique n'est pas forcément souhaitable à tous égards. En effet notre situation financière appelle des solutions politiques fortes, pas uniquement techniques. Un budget n'est pas qu'affaire de technique, a fortiori lorsqu'il faut réduire le déficit public. Ainsi, vu la profondeur du mal budgétaire français, il faut des réformes structurelles d'ampleur, appelant un portage politique fort.

B. DES MESURES BUDGETAIRES COURAGEUSES AU SENS D'IMPOPULAIRES

Indéniablement, c'est de courage (et de talent) que manque notre classe politique. Tous ont les yeux rivés sur l'élection présidentielle de 2027 (ou plus tôt). Aucun ne veut être comptable de mesures budgétaires douloureuses, par peur d'être pénalisé électoralement. Pourtant, le cas italien montre bien que des mesures d'économies drastiques, c'est-à-dire impopulaires mais efficaces, ont permis au pays de sortir la tête de l'eau. Les responsables politiques doivent comprendre que les économies indolores n'existent pas et que la politique des chèques ne fonctionne pas (elle ne fait qu'aggraver le déficit sans apaiser la colère, sinon quoi Emmanuel Macron aurait une majorité à l'Assemblée). **La France meurt de l'incapacité de sa classe politique à penser à moyen et long terme. Or, d'après James Freeman Clarke, « la différence entre le politicien et l'homme d'État est la suivante : le premier pense à la prochaine élection, le second à la prochaine génération ».** Penser à la prochaine génération implique de ne pas faire peser sur les générations futures le poids de notre incapacité actuelle à reprendre le contrôle de nos finances publiques ; cela commande, à l'inverse, de prendre les mesures qui s'imposent dès aujourd'hui, comme l'ont fait les Italiens dès 2011, par exemple en matière de retraites, sujet très inflammable mais indéniable gisement d'économies.

Cela suppose d'une part, **ne pas chercher à revenir sur les « acquis » du passé** et ainsi offrir de la stabilité dans les politiques menées, comme en État. Sur ce point, les oppositions seraient bien inspirées d'avoir pour programme autre chose que de simplement vouloir défaire ce qui est en place (en termes de fiscalité, de retraites, etc), à l'image des gouvernements de gauche italiens dans les années 2010 (cf. *supra*).

D'autre part, une piste intéressante pour pacifier et programmer les mesures d'économies budgétaires serait un **renforcement de la pluriannualité budgétaire**, destinée à donner aux citoyens un horizon clair en matière financière, dans un contexte où personne ne sait « à quelle sauce

il va être mangé » dans les prochains mois. En l'état actuel de notre droit, il existe des lois de programmation des finances publiques (l'actuelle couvre la période 2023-2027). Mais ces dispositifs souffrent d'une force contraignante faible (car elles ne s'imposent pas aux lois de finances annuels) et d'un portage politique très limité. Ces dernières années, des tentatives de rendre la programmation pluriannuelle financière plus contraignante ont été conduites, sans succès malheureusement²⁹. Comme nous l'avons dit, il est impératif de réinsuffler du long terme dans la vision politique, lequel s'incarne dans une pluriannualité budgétaire efficace. Elle permettrait de **programmer les mesures « douloureuses », et ainsi d'en anticiper les coûts (politiques) et les gains (budgétaires), donnant ainsi de la prévisibilité et de la stabilité** aux citoyens et aux acteurs économiques.

C. DES MESURES EN DEPENSES PLUTOT QU'EN RECETTES

Le second enseignement du modèle italien concerne la composition des efforts de consolidation budgétaire : l'Italie a privilégié la réduction de dépenses (via suppression de programmes, redéploiement budgétaire, amélioration du recouvrement) plutôt que des augmentations d'impôts massives. La France, à l'inverse, cherche à combiner réductions de dépenses minimales avec hausses de fiscalité importantes. Cette divergence repose sur une différence philosophique et économique majeure.

1. Le problème français : dépenses publiques record en Europe

La France affiche 57,1% de dépenses publiques par rapport au PIB en 2024, deuxième position en zone euro derrière la Finlande (57,6%), et bien au-delà de la moyenne européenne (49,6%)³⁰. Selon François Villeroy de Galhau,

²⁹ V. notamment Proposition de loi constitutionnelle visant à accélérer le redressement des finances publiques, déposée le 30 septembre 2024 par Mme Vanina Paoli-Gagin, n° 783. Discutée mais non adoptée par le Sénat.

³⁰ Banque de France, bulletin juillet 2025 ; Notification Eurostat, avril 2025

gouverneur de la Banque de France, cette France dispose des « dépenses publiques les plus élevées non seulement d'Europe, mais du monde ».

Comparaison significative : l'Italie affiche ~51% de dépenses publiques en PIB, soit 6 points de moins que la France (Banque de France, 2025). Cette différence de 6 points représente environ 180 milliards d'euros, soit plus que l'intégralité du déficit public français.

2. La fausse alternative : impôts vs. dépenses

Depuis 2024, le gouvernement français s'est engagé dans une stratégie "2/3 dépenses, 1/3 impôts" — c'est-à-dire que pour chaque euro d'ajustement budgétaire, deux euros devraient provenir d'économies de dépenses et un tiers d'augmentations de fiscalité. Cette règle, affichée comme symbole de responsabilité budgétaire, s'est avérée largement intenable.

Les plans budgétaires successifs ont oscillé entre recettes et dépenses sans stabiliser la trajectoire. Les efforts en dépenses se sont révélés bien inférieurs aux annonces (environ 0 Md€ de réduction en volume en 2025, contre 40 Md€ annoncés³¹). Les hausses d'impôts ont oscillé entre 14 et 32 Md€, sans jamais générer les rendements escomptés. Le déficit public a bondi de 4,9% (2023) à 5,4% (2025), puis est revu à la hausse à 5,5% pour 2026.

L'opposition artificielle entre réductions de dépenses et augmentations d'impôts masque un vrai problème : la structure même des dépenses publiques françaises est devenue inadaptée.

3. La dépense française : structure problématique

Le problème structurel : les trois quarts des dépenses publiques françaises sont « froides », c'est-à-dire non révisables à court terme (retraites indexées

³¹ Ifrap, « Budget 2026 : à la recherche de 12 à 15 milliards », 26 novembre 2025

sur l'inflation, salaires conventionnels, intérêts de la dette contractés antérieurement). Seuls les investissements publics et les dépenses discrétionnaires (ministères, opérateurs) offrent une marge d'ajustement rapide.

Tout effort de consolidation budgétaire court terme revient à sabrer les investissements publics, ce qui génère des effets multiplicateurs négatifs keynésiens à moyen terme (réduction d'emploi indirect, baisse de croissance, baisse des rentrées fiscales).

Composition des dépenses publiques françaises (2025, budget général État + Sécurité sociale) :

- Dépenses de protection sociale : 386 Md€ (retraites 386 Md€ estimé 2026) — chiffre seul = croissance structurelle
- Santé (SECU) : 260 Md€ avec dynamique de +0,6% annuel (plus élevé que la croissance potentielle)
- Dépenses de personnel (État + collectivités) : ~180 Md€
- Intérêts de la dette : ~50 Md€ (en progression rapide)
- Investissements publics : ~100 Md€ en baisse tendancielle depuis 2010

4. Le modèle italien : réduction sélective

L'Italie a procédé différemment (2011-2026) :

a) Retraites : réduction progressive des engagements futurs

Via la réforme Fornero (2011) et ses prolongements, l'Italie a transformé un élément de dépense "froide" en élément "tiède" : augmentation progressive de l'âge de départ et de la durée de cotisation, réduction du taux de remplacement, indexation sur l'espérance de vie. Ces mesures ne réduisent pas les dépenses de court terme, mais elles stoppent la croissance tendancielle des dépenses de retraite à long terme (à horizon 2035-2050).

b) Programmes inefficaces : suppression pure

Via la suppression du revenu de citoyenneté et la réduction du Superbonus, l'Italie a ciblé des programmes jugés inefficaces, contre-productifs ou mal calibrés. Plutôt que de les plafonner marginalement, le gouvernement Meloni a accepté des suppressions majeures (réduction de 3 Md€/an pour le revenu, 41 Md€ cumulés pour le Superbonus).

c) Recouvrement fiscal : investissement dans l'assiette

Via la facturation électronique obligatoire et l'amélioration de la conformité fiscale, l'Italie a généré de nouvelles recettes sans augmenter les taux d'imposition (16,3 Md€ récupérés). C'est une logique d'élargissement d'assiette, pas de hausse de taux.

d) Privatisations sélectives

Via la cession de participations publiques (MPS, ENI, FS, ITA), l'Italie a généré des rentrées ponctuelles sans modifier la structure des dépenses courantes. Le gouvernement a accepté de se dessaisir de certains actifs plutôt que de maintenir des structures publiques inefficaces ou rentables uniquement en raison de rentes monopolistiques.

5. Pourquoi la France ne suit pas ce modèle

a) La rigidité statutaire de la fonction publique

La France compte environ 5,4 millions de fonctionnaires (État, collectivités, hôpitaux) bénéficiant de statuts de carrière quasiment inamovibles. Réduire les dépenses de personnel implique soit des licenciements massifs (politiquement impossibles et juridiquement complexes), soit le non-remplacement de départs à la retraite (qui crée des déficits de services publics visibles : files d'attente à la préfecture, hôpitaux sous-dotés, écoles fermées).

L'Italie a aussi des fonctionnaires protégés, mais elle a pu négocier des mesures d'ajustement progressif (non-remplacement, retraites plus

tardives) plus facilement via les gouvernements technocratiques (Monti, Draghi).

b) Le système de retraite bloqué politiquement

Les tentatives successives de réforme des retraites en France (2023, 2025) se sont heurtées à une mobilisation syndicale puissante. Contrairement à l'Italie (où les réformes de retraite datent de 15 ans et sont donc intégrées), la France reste polarisée sur le sujet. Chaque gouvernement qui propose une réforme subit des grèves et une impopularité électorale immédiate. Aucun homme politique français ne peut s'engager dans une réforme Fornero-like sans risquer un coût électoral considérable.

c) La fragmentation politique empêche la continuité

Contrairement à l'Italie, où les réformes Monti (2011) n'ont pas été défaites malgré les changements gouvernementaux, la France est devenue politiquement fragmentée depuis 2024 (majorité relative, obstruction parlementaire, gouvernements instables). Aucun plan de consolidation n'a pu être maintenu plus de quelques mois sans amendements dénaturant son esprit.

6. Ce que la France devrait faire

Selon le FMI et plusieurs analyses macroéconomiques, un véritable redressement budgétaire français devrait porter sur :

1. Réorientation des dépenses vers l'investissement

Le FMI chiffre les gains potentiels : réaffecter 1% du PIB vers l'infrastructure (en baissant les dépenses courantes) augmenterait la production de 1,5% d'ici 2050 (Rexecode, octobre 2025)

2. Rationalisation de la fonction publique

- Non-remplacement systématique des départs (réduction de 0,5-1% de l'effectif annuellement)
- Externalisation ou privatisation de certains services publics non-essentiels
- Réforme des régimes de retraite spécialisés (police, SNCF, RATP)

3. Reprise en main des systèmes de retraite et de santé

La France fait face à des déficits de retraite de 6,6 Md€ (2025) et 15 Md€ (2035) d'après les projections officielles³². Plutôt que des augmentations de cotisations (qui compriment les salaires nets et l'emploi), la France devrait augmenter progressivement l'âge légal et la durée de cotisation, ce que l'Italie a fait en 2011 et qui génère des économies récurrentes durables.

7. Le piège de la fiscalité supérieure : rendements décroissants

La France est tentée par des augmentations d'impôts massives plutôt que des réductions de dépenses. Entre 2024 et 2026, plus de 45 Md€ de hausses d'impôts ont été envisagées (impôts sur les entreprises, augmentation du plafond de l'impôt sur la fortune, hausse des impôts locaux, taxes d'utilisation). Cette approche comporte des risques :

a) Rendements décroissants: après un certain seuil de fiscalité, les contribuables réduisent leurs revenus déclarés, quittent le territoire, ou réduisent leur travail. La France approche probablement ce seuil (prélèvements obligatoires à 44% du PIB, contre 42% en moyenne UE).

b) Effet multiplicateur négatif: des augmentations d'impôts massives réduisent la consommation et l'investissement privé, comprimant la croissance et donc paradoxalement les rentrées fiscales.

³² Horloge de la dette publique, « Dépenses publiques France — Retraites », 2026

c) Injustice perçue : les augmentations d'impôts ciblent typiquement les classes supérieures (impôt sur la fortune) ou les PME (impôts sur les sociétés), renforçant le sentiment que les salariés moyens financent seuls l'austerité via le fiscal drag invisible (comme en Italie, mais sans obtenir les mêmes résultats).

D. UNE ACCEPTATION DE LA PART DES FRANÇAIS

Le redressement budgétaire italien a fonctionné parce que les Italiens l'ont accepté. Le facteur limitant n'est pas technique, il est politique : sans acceptation collective des sacrifices, aucune consolidation durable n'est possible. La France, elle, en est loin.

La France n'a toujours pas de budget adopté pour 2026 (loi spéciale depuis le 1er janvier). Les députés ont rejeté à la quasi-unanimité (404-1) la partie « recettes » du projet de loi de finances. Ce rejet révèle une double réalité : fragmentation politique totale (aucune majorité trouvable) et absence de volonté d'accepter des sacrifices (ni plus d'impôts, ni moins de services, ni plus de travail).

Pendant trop longtemps, la classe politique française a fait croire qu'on pouvait faire des économies sans coût. Emmanuel Macron a distribué 70 milliards d'euros d'allègements fiscaux entre 2017 et 2027 (36 Md€ aux ménages, 34 Md€ aux entreprises) tout en promettant de réduire le déficit. Cette stratégie a détruit la crédibilité du discours budgétaire : les Français ne croient plus que des économies sont nécessaires.

Les Italiens ont accepté les réformes Monti (2011) parce qu'ils étaient au bord du gouffre : taux d'emprunt à 7%, risque de défaut souverain. La France n'a pas connu ce moment de vérité. Les taux français restent à 3,5%, loin du seuil critique. Deuxièmement, tous les partis politiques français promettent simultanément plus de services, moins d'impôts, et moins de déficit, un triangle impossible. Troisièmement, contrairement à l'Italie où un sentiment

d'unité a émergé, la France est fracturée socialement. Chaque groupe soupçonne les autres de profiter indûment, rendant impossible tout consensus sur les sacrifices.

Pour obtenir l'acceptation des Français, il faudrait un « New Deal budgétaire » reposant sur quatre piliers : (1) Transparence totale — audit indépendant de toutes les dépenses publiques, identifiant gaspillages et programmes inefficaces ; (2) Équité de l'effort — répartition équitable : retraités aisés (réduction pensions > 2 000€/mois), fonctionnaires (non-remplacement - 1%/an), classes supérieures (fiscalité patrimoniale ciblée), entreprises (conditionnalité accrue des aides) ; (3) Protection des fragiles — exempter ménages modestes, chômeurs, personnes handicapées, garantir services essentiels (santé, éducation) ; (4) Horizon clair — loi de programmation pluriannuelle contraignante (2026-2030), permettant aux citoyens d'anticiper les efforts.

CONCLUSION

L'Italie n'est pas un modèle parfait, mais elle offre une leçon politique majeure : il est possible de redresser ses finances publiques, même à partir d'une position difficile, à condition de combiner trois éléments indissociables. Premièrement, une **stabilité politique minimale** permettant de maintenir des réformes sur 2-3 ans au minimum, évitant que chaque changement gouvernemental ne défasse le travail du précédent. Deuxièmement, des **mesures budgétaires courageuses**, ce qui signifie vraies réductions de dépenses, amélioration du recouvrement fiscal, et pour les cas les plus graves, réformes structurelles des retraites, du marché du travail, ou des professions réglementées. Troisièmement, une **acceptation collective progressive** des sacrifices, facilitée par des résultats visibles et une communication honnête sur les enjeux.

La France en est éloignée sur tous ces points. En janvier 2026, le Parlement français fonctionne sous le régime d'une loi spéciale, incapable d'adopter un budget. Le gouvernement vise un déficit de 4,7% du PIB en 2026, puis 4,1% en 2027, 3,4% en 2028, et 2,8% en 2029 — une trajectoire respectable théoriquement, mais qui repose sur des hypothèses de croissance et d'emploi probablement optimistes et surtout sur l'adoption effective de mesures qui ne rencontrent aucun consensus politique.

La question n'est donc pas si la France devrait redresser ses finances publiques — elle devrait, c'est incontestable. La question est plutôt : **à quel moment et à quel prix acceptera-t-elle cette réalité ?** En 2027, par acceptation volontaire et programmée ? En 2029-2030, par crise brutale et imprévisibilité ? Ou plus tard, à un coût cumulé bien plus élevé ?

Les recommandations pour la France résultent logiquement de l'analyse du cas italien. Il faudrait, premièrement, **restaurer la stabilité politique** en instaurant un système électoral favorisant les majorités claires (scrutin

uninominal à deux tours ou proportionnelle avec seuil électoral). Deuxièmement, **adopter rapidement un plan de consolidation budgétaire pluriannuel** (2026-2029) reposant principalement sur la réduction des dépenses plutôt que sur la hausse des impôts (qui approchent déjà les 45% du PIB). Troisièmement, **engager des réformes structurelles** : allongement progressif de l'âge légal de la retraite, rationalisation de la fonction publique, réforme du marché du travail favorisant l'ajustement, meilleure protection de la base industrielle manufacturière. Quatrièmement, **améliorer le recouvrement fiscal** en investissant dans la technologie (facturation électronique obligatoire, traçabilité bancaire accrue, croisement de données), à l'instar de ce que l'Italie a réussi via l'informatisation. Cinquièmement, **communiquer avec transparence et honnêteté** sur les enjeux : expliquer que les sacrifices sont inévitables mais limités dans le temps, que les plus fragiles seront protégés, et que les plus aisés contribueront proportionnellement à leur capacité de paiement.

Le changement requiert un leadership politique courageux, capable de dire non, non aux promesses électorales démagogues, non aux demandes corporatistes, non à l'idée que l'argent public est infini. L'Italie l'a fait. Le Portugal l'a fait. L'Espagne l'a fait. L'Irlande l'a fait. Même la Grèce, malgré les blessures, a entrepris des réformes. Peut-être la France le fera-t-elle bientôt. Peut-être attendra-t-elle une crise inévitable pour se décider.

Le redressement budgétaire français ne sera pas indolore, ne sera pas instantané, et ne sera pas possible sans une acceptation collective des réalités économiques et fiscales. Le modèle italien, imparfait qu'il soit, montre qu'un tel redressement est possible. Reste à savoir si la France aura le courage et la lucidité de le suivre.

Par **Gabriel PIRAD**, analyste du Millénaire



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Directeur général : Matthieu HOCQUE

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clément PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Florian GERARD-MERCIER

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*